

CONSEIL FRANÇAIS DU CULTE MUSULMAN

المجلس الفرنسي للديانة الإسلامية

Le Délégué général

Communiqué

Paris, vendredi 13 avril 2007

A la suite de l'interview publiée le vendredi 13 avril 2007 dans le quotidien « Le Parisien » dans laquelle Monsieur Lhaj-Thami BREZE, Président de l'Union des organisations islamiques de France (UOIF), a déclaré : « *Aujourd'hui, le CFCM... n'est malheureusement pas à la hauteur des attentes des musulmans* », nous nous interrogeons sur les intentions réelles de l'UOIF.

Cette critique du Conseil Français du Culte Musulman (CFCM) émanant d'une de ses composantes n'est pas dénuée d'arrière-pensées. Que cette déclaration soit faite par les adversaires patentés de l'institution représentative de l'Islam de France et de l'Islam peut s'expliquer. Par contre, elle est inadmissible de la part de l'UOIF.

Cette organisation a participé activement à la création du CFCM en 1999. Le bilan de celui-ci, positif ou négatif, est à mettre sur le compte de l'UOIF comme aux autres composantes constituant le CFCM.

Depuis un certain temps, le Vice-président du CFCM représentant de l'UOIF a gelé sa participation au sein du Bureau, mettant en œuvre une politique d'inertie tendant à bloquer systématiquement les activités du CFCM.

Si le CFCM n'est pas à la hauteur des musulmans de France comme le soutient aujourd'hui Monsieur Lhaj-Thami BREZE, l'UOIF est en grande partie responsable la situation qu'il déplore.

Le Délégué général du Conseil français du culte musulman, Maître Chems-eddine HAFIZ rejette avec force de telles allégations.

Le Conseil Français du Culte Musulman (CFCM) est une institution extrêmement jeune dont ses composantes ont montré qu'elles pouvaient relever dignement à chaque occasion l'ensemble des défis qui lui ont été imposés par une actualité riche en événements cruciaux pour la communauté nationale dans son ensemble.

Dans le cadre des lois de la République, le CFCM a réussi à donner une visibilité nationale à l'Islam de France et à la tête duquel son Président, le Docteur Dalil BOUBAKEUR, Recteur de la Mosquée de Paris, n'a pas

CFCM, 179 rue Lecourbe BP 20 75518 PARIS CEDEX

Tel 0145580573 Fax 0145582406

ménagé ses efforts pour donner une image positive et réelle des musulmans de France.

De nombreux responsables de pays européens viennent en France pour s'inspirer de l'organisation du CFCM afin de créer chez eux une instance similaire.

Des aumôniers nationaux ont été désignés par le CFCM pour agir dans des secteurs aussi sensibles que l'Armée et l'Administration pénitentiaire.

A chaque fois que la dignité des musulmans a été mise à mal, le CFCM, disposant de peu de moyens humains et matériels, s'est mobilisé pour mener les actions judiciaires adéquates.

Les pouvoirs publics reconnaissent aujourd'hui l'impact positif du CFCM. Monsieur Jacques CHIRAC, Président de la République, tout au long de ses deux mandats, a été attentif aux préoccupations des musulmans de France et n'a pas cessé de les encourager à travers leur Président, le Docteur Dalil BOUBAKEUR.

De nombreux hommes politiques de tout bord ont manifesté leur sympathie à l'endroit des actions du CFCM.

Que le Ministre de l'intérieur de l'époque, candidat à la magistrature suprême, qui a vécu des moments intenses avec de nombreux membres du CFCM s'arrogé, à juste titre, la contribution la plus effective pour la création de l'institution représentative de l'islam de France, est révélateur du rôle indéniable de cette dernière.

Que Monsieur François BAROIN, dès sa nomination à la tête du ministère de l'intérieur a reçu le Docteur Dalil BOUBAKEUR, Président du CFCM, est également un signe fort.

Le ton acariâtre du Président de l'UOIF tendant à saper les bonnes volontés et les acquis n'est donc pas de mise, et suscite une certaine perplexité quant à la place et au rôle que souhaite s'arroger l'UOIF au sein du CFM.

Maître Chems-eddine HAFIZ
Délégué général du Conseil Français

